Dessin no.: 0400-300-1-001

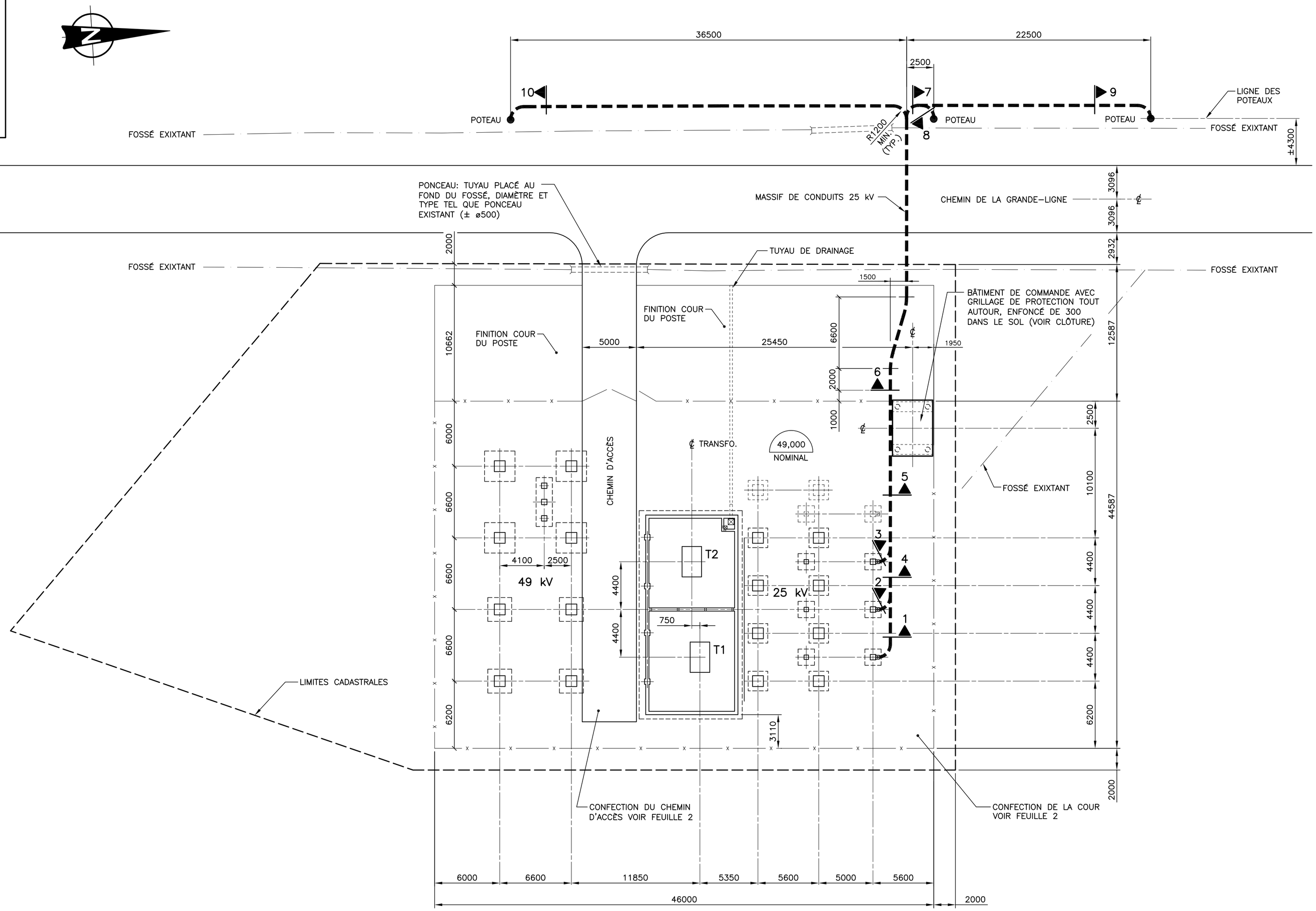

VUE EN PLAN
1:200

NOTES GÉNÉRALES – BÉTON (COMPLÉMENTAIRES AU DEVIS)

GÉNÉRALITÉS

LES EXIGENCES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT, ÉDITION 1995, S'APPLIQUENT À CE PROJET.

AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX, VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE ET AVISER L'INGÉNIEUR DE TOUTES ERREURS OU OMISSIONS.

L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE, LES MATÉRIAUX ET L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRES POUR EFFECTUER LES TRAVAUX MONTRÉS AUX PLANS.

DURANT LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ AUX OUVRAGES EXISTANTS PAR SES EMPLOYÉS OU D'AUTRES PERSONNES SOUS SES ORDRES ET IL DOIT EFFECTUER LES RÉPARATIONS À SES PROPRES FRAIS. DURANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT GARDER LES LIEUX PROPRES ET LIBRES DE TOUT DÉBRIS.

FONDATIONS

CAPACITÉ PORTANTE DU SOL CONSIDÉRÉE:
VOIR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE, POSTE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE, SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR LOT 1716198, DOSSIER No. S-070438, 14 MAI 2007, RÉALISÉ PAR LABORATOIRES DE LA MONTÉRÉGIE.

AVANT LA COULÉE DES SEMELLES, LES FOUILLES DOIVENT ÊTRE INSPECTÉES ET APPROUVÉES PAR LE REPRÉSENTANT D'UN LABORATOIRE.

TOUTES LES SEMELLES PRENDRONT APPUI SUR LE SOL NON REMANIÉ.

BÉTON COULÉ EN PLACE

OUVRAGES DE BÉTON, COFFRAGES ET ARMATURES CONFORMES À LA NORME ACNOR CAN3-A23.1.

CIMENT PORTLAND DE TYPE 10M. LE BÉTON DOIT AVOIR UNE RÉSISTANCE DE 30 MPa À 28 JOURS.

AFFAISSEMENT: 100mm AU MINIMUM ET 150mm AU MAXIMUM.

AIR ENTRAÎNÉ (BÉTON EXPOSÉ AU GEL): 4% À 7%

RAPPORT EAU/CIMENT: 0,52 (DALLES SUR SOL: 0,45)

EN AUCUN CAS, LE CHLORURE DE CALCIUM N'EST ACCEPTÉ DANS LE BÉTON.

ACIER D'ARMATURE

ACIER D'ARMATURE: ACNOR G30.18 DE NUANCE 400 MPa.

EXCEPTÉ OÙ INDIQUÉ AUTREMENT SUR LES PLANS, LES DÉTAILS D'ARMATURE DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX EXIGENCES CONTENUES DANS LE "MANUEL DE NORMES RECOMMANDÉES", PUBLIÉ PAR L'INSTITUT D'ACIER D'ARMATURE DU CANADA.

EXCEPTÉ OÙ INDIQUÉ AUTREMENT SUR LES PLANS, LES LONGUEURS DE CHEVAUCHEMENT SONT DE CLASSE B.

RECOUVREMENT DE L'ACIER D'ARMATURE:

- BÉTON DÉPOSÉ CONTRE LE SOL: 75 mm
- BÉTON EN CONTACT AVEC LE SOL: 50 mm

L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE À L'INGÉNIEUR, POUR APPROBATION, DES DESSINS DE POSE D'ARMATURE, EN INCLUANT LES BORDEREAUX COMPLETS. CES DESSINS DOIVENT PORTER LE SCEAU D'UN INGÉNIEUR MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS.

ECHELLE : 2000 0 4000 8000

NO	NOTES
–	–

NO	DESSINS DE RÉFÉRENCE	NO DE DESSIN
3	ARRIVÉE ET MASSIFS DE CONDUITS	0400-300-1-009
2	VUE EN PLAN DES FONDATIONS	0400-300-1-003
1	TERRASSEMENT ET DRAINAGE – DÉTAILS	0400-300-1-002

NO	DATE	RÉVISIONS	PAR	APP
0	08/09/02	ÉMIS POUR CONSTRUCTION	J.G.C.	G.A.

COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ DE ST-JEAN-BAPTISTE

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
3400 du Souvenir, Bur. 600
Laval (Québec) H7V 3Z2
Téléphone : (514) 337-2462
Télécopieur: (450) 682-1013

INGÉNIEUR Georges Aklian 101764 QUÉBEC

Dessiné: PAUL-ANDRÉ MOREAU, dess.
Vérifié: GEORGE AKLIAN, ing.
Projeté: J.G CHOQUETTE, tech.
Approuvé: GEORGE AKLIAN, ing.
Approuvé:

POSTE SAINTE-ANGÈLE 49-25 kV

STRUCTURE
CONSTRUCTION GÉNÉRALE
LOCALISATION, TERRASSEMENT ET DRAINAGE
VUE EN PLAN

Projet no.:	S04034A	Dessin no.:	0400-300-1
Echelle:	1:200	Feuille no.:	001 (Cont.: 002)
Date:	JUILLET 2008	Rev.	0